

Ce sont, en quelques jours, 413 militants ouvriers qui ont signé un appel contre la dictature de la troïka et du TSCG, convoquant une conférence nationale pour l'unité et la résistance le 1er décembre à Paris. Ce sont des syndicalistes ou des militants politiques de toutes tendances qui, dans le respect de l'indépendance des organisations, entendent combattre ensemble pour faire prévaloir les exigences des travailleurs confrontés à une offensive destructrice de leurs droits. La plupart d'entre eux étaient déjà signataires de l'appel des 160 ou membres des comités pour l'unité contre la ratification du TSCG. Nous donnons la parole dans cette page à Patrick Hébert, l'un des six initiateurs de l'appel des 160 (1) qui ont de nouveau pris l'initiative de proposer la tenue de cette conférence

(1) Rappelons que Jean Markun, Claude Jenet, Bruno Ricque, Alain Roques, Bernard Saas et Patrick Hébert avaient lancé un appel en juillet 2011, contresigné par 160 militants ouvriers, à une conférence de délégués qui s'était tenue le 26 novembre de la même année. Plusieurs milliers de travailleurs et de militants s'étaient associés à cette initiative.

le 1er décembre.

Patrick Hébert, syndicaliste en Loire-Atlantique, est l'un des initiateurs de l'appel à une conférence nationale pour l'unité et la résistance

"Le TSCG a certes été ratifié, mais nous allons le combattre, sous toutes ses formes"



Le TSCG vient d'être ratifié. Alors, quel est l'objet de l'appel dont tu es l'un des initiateurs?

Cet appel s'inscrit dans la continuité de ce que nous avons fait depuis plus d'un an. A l'initiative

de cent soixante militants, nous avions déjà organisé l'an dernier une conférence sur le même thème, à savoir le combat contre la dictature de la « troïka » (constituée par le Fonds monétaire international, la Banque centrale européenne, la Commission de Bruxelles). Cette dictature n'a fait que s'accentuer depuis. On voit bien ce qui se passe en Espagne, en Grèce ou au Portugal, ce qui provoque d'ailleurs des révoltes. En France, cette dictature a pris l'expression du TSCG. Au passage, je dirais que ce traité a été ratifié par une majorité de droite et de gauche, ce qui est souvent le cas lorsqu'il s'agit de mauvais coups contre la classe ouvrière. Cette ratification est contraire à l'engagement pris par l'actuel président lorsqu'il était candidat.

Le TSCG est une arme de guerre contre les travailleurs, contre les conquêtes sociales. Il a certes été ratifié, mais nous allons le combattre, sous toutes ses formes. Nous sommes pour son abrogation. En tout cas, nous ne resterons pas les bras ballants face aux conséquences de la politique d'austérité qui en découle.

Quelle est la particularité de votre appel, par rapport à d'autres initiatives ? Nous essayons de rassembler, au-delà des

appartenances syndicales et politiques qui relèvent de choix individuels, tous les militants honnêtes qui entendent rester fidèles aux intérêts de la classe ouvrière, aux intérêts de la population, de la démocratie, et qui entendent bien ne pas subir cette dictature. Nous sommes prêts à aider à organiser tous les combats dans cette perspective. Notre appel est, sur le fond, sans aucune ambiguïté.

Deuxièmement, nous voulons rester totalement indépendants. Certains ont signé en mettant leur appartenance syndicale ou politique. Mais nous tenons à demeurer un regroupement de militants, et non pas d'organisations, sur une position d'indépendance. Dans la poursuite de ce que nous avons déjà entrepris, des comités locaux pourront se constituer, toutes les initiatives sont bonnes.

L'appel propose la tenue d'une conférence, le 1^{er} décembre prochain. Dans quel objectif ?

"Le gouver-

cherche donc

nement

à ruser,

à trouver

où il s'est

placé"

un bol d'air

dans la nasse

Nous allons proposer que de cette conférence sorte un comité national. Les militants qui seront présents en décideront démocratiquement. Je ne sais pas comment on l'appellera. Mais dans mon esprit, ce serait une sorte de comité national de la résistance.

J'ajoute immédiatement qu'il ne s'agit pas de constituer une nouvelle organisation, ni un cartel d'organisations, mais un espace de discussion, en toute démocratie, pour prendre des initiatives, quand c'est possible, pour aider la classe ouvrière à résister, bien entendu dans le respect des prérogatives des organisations des uns et des autres, et, notamment, j'insiste, dans le respect de l'indépendance des organisations syndicales.

Parmi les signataires, il y des militants de la CGT, de la CGT-FO, de la FSU, de Solidaires, et même, pour quelques-uns, de la CFDT et de l'UNSA. Tout le monde est le bienvenu, à condition que cela soit sur cette position : non à la dictature de la troïka, non au TSCG.

Quelle est votre position concernant la politique du gouvernement ?

Le gouvernement me fait penser à la chanson d'Annie Cordy : « Je voudrais bien, mais je peux point! » Le gouvernement s'est mis dans une nasse. Il est confronté à un tas de dossiers.

En Loire-Atlantique, il y a le cas des chantiers navals STX. Le Premier ministre est issu de ce département, il est donc intéressé à double titre.

Je ne le soupçonne pas de vouloir fermer les chantiers. Il cherche des solutions, de nouvelles commandes de bateaux, etc. Mais il se refuse à poser le vrai problème : dans le cadre du traité de Maastricht, il y a l'obligation de respect de « la concurrence libre et non faussée ».

Le gouvernement ne peut pas demander à une entreprise française de passer commande auprès des chantiers navals. Le gouvernement cherche donc à ruser, à trouver un bol d'air dans la nasse où il s'est placé. Comme je l'ai écrit dans une publication syndicale, cela me fait penser au village Potemkine. Potemkine était un ministre de Catherine II de Russie qui a construit des façades en carton pâte pour cacher les villages miséreux. Le président de l'Assemblée nationale,

Le president de l'Assemblee nationale, Claude Bartolone, vote le TSCG et, trois jours après, il dit que c'est inapplicable. On est dans le faux-semblant. En même temps, c'est inquiétant, car c'est illustratif de la nature de cette dictature. Elle ne prend pas la forme de violence physique, mais de violence morale, de discipline forcée des consciences.

Ces ministres pleins de bonne volonté, si j'ose dire, restent dans un cadre qui les réduit à contourner, à maquiller pour ne pas se faire taper sur les doigts par les « commissaires » de Bruxelles et les « hommes en noir » de la troïka.

Propos recueillis par Yan Legoff ■ INFORMATIONS OUVRIÈRES Nº 222 **SEMAINE DU 18 AU 24 OCTOBRE 2012**

APPEL (EXTRAITS)

CONTRE LA DICTATURE DE LA TROÏKA ET DU TSCG

Pour une CONFERENCE NATIONALE pour l'unité et la résistance

Paris - 1er décembre 2012

Cet appel lancé par les 6 initiateurs de "l'Appel des 160" est d'ores et déjà contresigné par 413 militants ouvriers de toutes tendances.

e 2 juillet 2011, 160 militants ouvriers et élus ont lancé un appel à se regrouper pour dire: - non à la dictature de la troïka, non à la dictature des déficits.

Le 26 novembre 2011, 413 militants représentatifs des différents courants du mouvement ouvrier se sont réunis en conférence nationale à Paris. Ils ont affirmé:

"Il n'est pas possible d'accepter la politique que veut imposer la "troïka" (FMI, BCE, UE). Pour aider à la résistance et préparer les combats inévitables à venir, les signataires appellent tous les travailleurs et démocrates, et leurs organisations, à se rassembler au-delà de la diversité de leurs engagements.

Il revient au mouvement ouvrier de refuser le rôle que lui assignent les institutions internationales (FMI, BCE, UE) et les gouvernements (...).'

Depuis, la politique assassine de la troïka s'est encore accentuée et plonge les peuples dans la misère.

Le traité européen TSCG, en particulier la "règle d'or", concocté par M^{me} Merkel et M. Sarkozy, est l'expression concentrée de cette politique réactionnaire.

Le gouvernement de M. Hollande a décidé, avec la majorité PS et des députés UMP, de faire ratifier ce traité qu'il avait affirmé vouloir renégocier pendant la campagne présidentielle.

(...) Depuis plusieurs mois, les grèves, les manifestations se sont multipliées, en particulier en Grèce, en Espagne et au Portugal.

En France aussi, la résistance est engagée. Elle prend des formes diverses. Les travailleurs cherchent les moyens de s'opposer à la fermeture des entreprises, à défendre leurs emplois, les services publics, et à préserver leurs conquêtes sociales, en particulier la protection sociale. Les élus sont engagés dans la défense des communes et de la République. De nombreux comités contre la ratification

du TSCG se sont constitués dans toute la France. Ils regroupent des militants appartenant aux diverses organisations syndicales, des militants engagés dans des organisations politiques diverses (Parti de gauche, PCF, POI, PS, etc.), d'autres dans des associations; d'autres encore ne sont membres d'aucune organisation politique. Mais tous ont une volonté commune : s'opposer à la ratification du TSCG et à ses conséquences. (...)

Le temps est venu que cette force de résistance, cette majorité qui a commencé à s'organiser sous des formes diverses se donne une dimension nationale. (...)

C'est pourquoi nous proposons que se tienne le 1er décembre 2012 à Paris une conférence nationale regroupant représentants de tous ces comités, élus, syndicalistes, militants des organisations politiques, afin de discuter librement des moyens à mettre en œuvre pour renforcer cette résistance. Nous proposons également que dans cette conférence se constitue un comité national pour l'unité et la résistance :

- ► POUR L'ABROGATION DU TSCG de Merkel-Sarkozy-Hollande;
- ► POUR AIDER À RÉALISER L'UNITÉ contre toutes les mesures d'austérité prises par le gouvernement Hollande-Ayrault et sa majorité parlementaire (souvent soutenus par des députés de l'UMP) ;
- **CONTRE TOUTE FORME DE COMPROMIS HISTORIQUE** remettant en cause l'indispensable indépendance des organisations syndicales et cherchant à en faire une courroie de transmission de l'Union européenne et du gouvernement;
- **POUR EN FINIR** AVEC LA DICTATURE DE LA TROÏKA.

Les initiateurs de "l'Appel des 160"

Patrick HÉBERT, Claude JENET, Jean MARKUN, Bruno RICQUE, Alain ROQUES, Bernard SAAS ■

Pour se procurer l'appel intégral avec la liste complète des signataires : confnatuniteres is tance @gmail.com

Réunion du comité Paris XIIIe pour l'unité contre le TSCG!

« Il faut afficher notre volonté d'être contre tout "compromis historique" » (Un militant syndicaliste)

Le comité Paris XIIIe contre la ratification du emplois qui sont sans finalité professionnelle, ressenti une atteinte dans ma qualité de fonc-TSCG a tenu une réunion le 3 octobre. La discussion s'est menée sur les suites à donner au combat contre les conséquences de ce traité une fois ratifié, en particulier contre les mesures d'austérité du gouvernement Hollande-Ayrault et sur la préparation de la conférence nationale du 1er décembre. Un tract de compte rendu invite à une nouvelle réunion le 21 novembre.

- Un syndicaliste : « Au ministère de la Culture, avec Sarkozy, il y a eu 1 000 postes perdus en trois ans, ce qui nous a mis à l'agonie. Avec Hollande, c'est 2 250 postes en moins en trois ans. Le TSCG, c'est ça. Il faut afficher notre volonté d'être contre tout "compromis historique". Ma fédération demande à être pleinement associée à "un développement harmonieux des services publics". J'aurais préféré qu'elle rappelle qu'elle est porteuse de revendications et qu'elle va s'appuyer sur la mobilisation pour les faire avancer. Les organisations syndicales sont faites pour ça. »
- Un militant du PCF: « Les contrats d'avenir pour les 16-25 ans, c'est très pervers. On attaque de manière frontale l'apprentissage. Ce sont des

sans qualification. La jeunesse est bafouée. C'est tionnaire. Il faut établir ce qu'est la réalité concrète la précarité, aucune protection juridique du Code du travail. Il faut travailler cette problématique pour en montrer les dangers : ce n'est pas offrir un avenir mais masquer une misère qu'on développe de plus en plus. La manifestation du 30 septembre n'a pas été à la hauteur des enjeux. J'ai été frappé par un cortège qui avait une tenue et qui permettait de donner un autre espoir : c'était celui du POI. Cela réchauffait les cœurs meurtris par la conjoncture du moment. Rien n'est perdu. C'est par ce moyen que nous pourrons changer le cours des choses, et je le crois sincèrement. »

- Un autre syndicaliste: « Les contrats d'avenir, votés par les élus Verts, PCF et PG, c'est une technique inventée par Raymond Barre. C'est un obstacle à l'embauche de salariés relevant du Code du travail, avec une baisse massive des charges sociales des entreprises.»
- Le militant PCF: « Ces emplois ont un autre effet qui joue contre ceux qui sont déjà en place : cela les rend plus vulnérables. J'ai vécu ça quand les TUC sont arrivés dans mon établissement. J'ai

du TSCG. S'adresser aux jeunes pour contrecarrer ce projet. Quant au texte syndical qui a été cité, c'est de l'eau de rose... »

- **Un autre militant PCF:** « Je suis fonctionnaire de la Ville de Paris. La politique de Delanoë, on connaît bien. On passe du remplacement d'un fonctionnaire sur deux à un sur trois. Il faut appeler un chat, un chat. J'ai connu les TUC, les SIVP. Les emplois d'avenir, c'est un CPE qui a changé de nom. Le TSCG: pas d'accord pour sauver la monnaie unique sur nos cadavres!»
- **Un militant POI :** « Oui, le TSCG, ce sont les contrats d'avenir. Il faut établir le lien entre le TSCG et toutes les mesures d'austérité du gouvernement. Les tentatives de compromis historique se déclinent à tous les niveaux. Il y a ce que Hollande appelle la réforme du marché du travail et il y a la proposition de baisse des cotisations patronales remplacées par une hausse de la CSG. Il faut aider à l'indépendance des organisations sur toutes ces questions. C'est le cadre de la conférence du 1er décembre. »

ÉDITORIAL

Résistance à la dictature

Daniel Gluckstein, secrétaire national du POI

'événement n'a guère attiré l'attention des médias. Et pourtant... Le congrès de l'Association des maires ruraux de France (AMRF) s'est conclu le 7 octobre sur une résolution mettant en garde le gouvernement contre toute tentative « de rompre avec 200 ans d'histoire » et de « supprimer la commune » au profit de l'intercommunalité forcée. Cette suppression préconisée par « certains (tous partis politiques et technocrates confondus) » risquerait, souligne la résolution, « d'accroître la rupture entre les Français et l'action publique » et de « renforcer plus encore la crise sociale ». Une telle position est d'autant plus remarquable qu'elle vient d'une association comme l'AMRF (1).

Cellule de base de la démocratie issue de la Révolution française, la commune constitue, historiquement, le socle de la République. Or, se combinant à la réforme territoriale du gouvernement précédent (non abrogée par l'actuel), l'acte III de la décentralisation annoncé par le gouvernement Hollande-Ayrault achèverait de liquider les prérogatives des communes et de les étrangler financièrement, tout en leur transférant de plus en plus de charges. Cela, dans le cadre de la politique d'austérité dictée par la troïka (Union européenne-Fonds monétaire international-Banque centrale européenne).

Le rapport est direct entre la mise en œuvre du TSCG par la troïka et cette tentative de liquider les derniers restes de démocratie politique. Le rapport est direct aussi entre la révolte des maires et le mouvement général de résistance des travailleurs et des peuples qui, en Espagne, en Grèce, au Portugal, se dressent contre la dictature de la troïka, mouvement de résistance qui mûrit aussi dans notre pays.

Oui : « dictature ». Le terme n'a rien d'exagéré! D'une certaine manière, ceux qui nous gouvernent le reconnaissent euxmêmes. C'est ce que fait un Montebourg lorsque, tout en accompagnant les plans de destruction de l'emploi à PSA, Sanofi, ArcelorMittal, il adresse une lettre respectueuse au président de la Commission européenne pour lui demander de bien vouloir procéder « à une révision ambitieuse de notre politique industrielle »... laquelle passe, bien sûr, par « l'amélioration de la compétitivité », et donc la remise en cause des droits des travailleurs. C'est ce que fait un Bartolone, président de l'Assemblée nationale (et, à ce titre, troisième personnage de l'Etat), quand il souligne le « côté absurde » de la limite à 3 % du PIB du déficit public... le jour même où il préside la session de l'Assemblée nationale qui vote le budget 2013 entièrement cadré par l'exi gence du retour aux 3 %. Même ces « grands personnages de l'Etat » reconnaissent leur statut réel, celui de petits commis volontairement soumis au cadre dictatorial de l'Union européenne mis en place par eux et avec leur approbation.

Il reste que le mouvement des maires, à l'unisson de ce qui se passe dans toute l'Europe, exprime la résistance à la marche à la dictature et à la barbarie. Il s'inscrit donc pleinement dans l'objectif fixé pour la conférence du 1er décembre par les 413 militants ouvriers de toutes tendances qui en prennent l'initiative : « Contre la dictature de la troïka et du TSCG, pour l'unité et la résistance.»

(1) Rassemblant près de dix mille maires ruraux, l'AMRF est dirigée par un bureau de sept membres représentant un large éventail politique : droite, centre, PS, PCF...

BUDGET DE L'ÉTAT, SÉCURITÉ SOCIALE

Traité européen, rigueur, CSG... Le gouvernement n'est pas au bout de ses peines

Le TSCG ratifié, encore faut-il l'appliquer. Et c'est, pour le gouvernement, loin d'être simple.

Yan Legoff

ntre couacs à répétition, allant de la sortie du ministre de l'Education nationale pour la légalisation du cannabis au malaise provoqué à l'Assemblée nationale par le projet de bonus-malus sur les tarifs du gaz et de l'électricité, le gouvernement n'a pas réussi à discipliner jusqu'au bout sa propre majorité parlementaire sur le vote de ratification du TSCG. Il tente malgré tout de montrer qu'il ne fléchira pas dans sa volonté de réduction des déficits à 3 % du PIB d'ici à la fin de l'année prochaine. Las! Le 14 octobre, le président de l'Assemblée nationale lui-même, Claude Bartolone, dénonce « le côté absurde des 3 % », alors qu'il avait voté, trois jours plus tôt, pour le TSCG! « Je pense que ce qualificatif dans la bouche de Claude Bartolone, veut simplement dire que ça sera très difficile », corrige aussitôt le ministre du Budget, Jérôme Cahuzac, qui assure que le gouvernement tiendra ses engagements pris auprès de Bruxelles! Le gouvernement n'est pas au bout de ses peines.

Le 10 octobre, à l'Assemblée nationale

Les députés adoptent, en première lecture, le projet de loi organique inscrivant la règle d'or



"C'est nous qui avons élaboré les règles de bonne gouvernance que reprend aujourd'hui ce projet de loi."

(Gilles Carrez, député UMP) briscrivant la règle d'or budgétaire dans la législation nationale. C'est le premier texte d'application directe du TSCG.
Le projet édicte l'interdiction, à terme, de déficits publics supérieurs à 0,5 % du PIB; il met en place un Haut Conseil des finances publiques, bras armé de Bruxelles, qui pourra exiger des « mesures correctrices »

en cas de dérapage. Comme pour le TSCG, le projet de loi organique a été voté dans un consensus entre la droite et le PS, auxquels se sont joints, cette fois, les écologistes.

Pour l'UMP, le député Gilles Carrez, a déclaré : « C'est nous qui avons élaboré les règles de bonne gouvernance que reprend aujourd'hui ce projet de

Les députés PS ont voté pour, quelques-uns se sont abstenus. Les écologistes ont voté pour alors qu'ils avaient majoritairement voté contre le TSCG. Leur porteparole a tenté de justi-

fier cet incohérence : « Il n'est pas dans notre intention de jouer les prolongations du débat sur le traité. »

Le 10 octobre, au Conseil des ministres

Le gouvernement présente officiellement son projet de loi de financement de la Sécurité sociale pour 2013 : 2,4 milliards de restrictions dans les soins de santé, les hôpitaux ; instauration d'une taxe de 0,15 % sur les pensions que 70 % des retraités paieront, augmentation de taxes sur la bière et sur le tabac.

Le 11 octobre, au Sénat

Après l'Assemblée nationale, le Sénat ratifie à son tour le TSCG, avec 307 voix pour et 32 contre. Pour que le texte soit adopté, il a fallu les voix de l'UMP et des centristes.

Trois sénateurs du PS sur 127 ont voté contre (Jean-Pierre Godefroy, Marie-Noëlle Lienemann,



et Daniel Percheron, les autres votant pour). Les vingt sénateurs du groupe communiste, républicain et citoyen (CRC) ont voté contre. Les écologistes ont été partagés : deux de leurs sénateurs ont voté pour, cinq contre, et cinq se sont abstenus

Le 15 octobre, à l'Assemblée nationale

La discussion sur le projet de budget de l'Etat pour 2013 commence à l'Assemblée nationale. Dix milliards de coupes dans le fonctionnement des ministères, poursuite du gel du point d'indice des fonctionnaires et des dotations aux collectivités locales. Gelé, aussi, le barème de l'impôt sur le revenu, ce qui entraînera des augmentations pour des millions de contribuables. Quant au patronat, il s'estime trop mis à contribution. Il a suffi d'une pétition sur Internet de quelques patrons pour que le gouvernement retoque son propre projet de taxer les plus-values de cessions d'entreprises au barème de l'impôt sur le revenu. Mais il lui faut trouver l'argent ailleurs. Le projet d'augmenter de 3 % la redevance audiovisuelle est combattu par plusieurs députés PS. Un amendement de l'un d'eux proposant d'inclure les œuvres d'art dans l'assiette de l'impôt sur la fortune ajoute à la confusion...

La patate chaude du "choc de compétitivité"



Le 5 novembre prochain, Louis Gallois, ancien P-DG d'EADS et de la SNCF (notre photo), nommé en juin dernier par le gouvernement au poste de commissaire général à l'investissement, doit rendre son rapport sur la compétitivité. Le lendemain, le gouvernement se réunira en séminaire qui « prendra des déci-

sions et lancera les chantiers » de la compétitivité, selon Matignon.

Selon des informations parues dans la presse la semaine dernière, le projet d'exonérer le patronat de dizaines de milliards de cotisations sociales, compensé par une hausse de la CSG étalée sur plusieurs années et payée par les travailleurs, serait sur la table.

Le 14 octobre, la présidente du Medef, Laurence Parisot, a encore réclamé un « choc de compétitivité » d'un montant de 30 milliards d'euros de diminutions de cotisations sociales, avec augmentation concomitante de la CSG et de la TVA.

Au sein même de la majorité, le projet divise profondément. Et du côté des syndicats, si la CFDT préconise ouvertement une augmentation de la CSG, FO et CGT y sont en théorie opposées.

« İl y a des débats (...). Rien n'est tranché à ce stade », tempère Matignon. « Il y aura forcément des transferts de charges quelque part, mais on prend en compte tous les impacts », ajoute un conseiller de M. Ayrault cité par l'AFP (15 octobre).

Prudemment, le conseiller du Premier ministre préfère évoquer une « trajectoire de compétitivité »...

ÉCLAIRAGE

Le projet de loi de financement de la Sécurité sociale 2013 rejeté par les caisses de Sécurité sociale

Nicole Bernard

A compter du 16 octobre, le gouvernement soumet le projet de loi de financement de la Sécurité sociale (PLFSS) au Parlement.

ores et déjà, toutes les caisses de Sécu-

rité sociale qui, certes, ne donnent qu'un avis, viennent de rejeter ce PLFSS.

Comme on pouvait s'y attendre, le Medef a voté contre, au nom de la compétitivité des entreprises.

Pour lui, le gouvernement ne va pas assez loin.

CFDT et Mutualité française, partisans de la maîtrise des dépenses de santé, ont voté pour.

La CGT et Force ouvrière, l'une votant contre (CGT), l'autre s'abstenant (FO), ont marqué leur nette distance par rapport au projet gouvernemental.

Elles voient, dans le projet du gouvernement,

la satisfaction de leurs revendications.

Ce qui n'ira pas sans poser problème au gouvernement.

En effet, il avait clairement indiqué: « Au-delà du PLFSS 2013, le gouvernement entend rétablir l'équilibre de la Sécurité sociale dans le cadre d'un dialogue associant les partenaires

sociaux et l'ensemble des parties prenantes, sur la base des orientations tracées lors de la grande conférence sociale des 9 et 10 juillet 2012. »
Sans rentrer dans le détail des soixante-seize articles du PLFSS 2013, on peut résumer les principaux points par lesquels le gouvernement « entend rétablir l'équilibre ».

- Le PLFSS concrétise les propositions de la Cour des comptes par une nouvelle augmentation des impôts des retraités: 0,15 % en 2013, puis 0,30 % en 2014. Il s'agit, selon le gouvernement, de préparer la loi sur la prise en charge de l'autonomie. Le gouvernement a donc choisi de financer la prise en charge de l'autonomie par des impôts et des taxes. Qui plus est, ce sont les retraités eux-mêmes, ceux qui risquent de perdre leur autonomie, qui sont appelés à financer!
- L'enveloppe financière (Ondam, Objectif national des dépenses de l'assurance maladie) fixée par le projet de loi constitue une régression par rapport à l'existant. Pour maintenir l'offre de soins, pourtant déjà réduite par les fermetures d'hôpitaux, les déremboursements, il faudrait une progression de 4,1 %. En réduisant la progression à 2,7 %, le gouvernement pro-

gramme un plan d'économies de 2,4 milliards.

- L'hôpital est visé par un plan de 657 millions d'économies. Les hôpitaux sont sommés de faire encore plus de gains de productivité! Ce qui, à l'hôpital, veut dire: moins de soins, moins de présence auprès des malades, avec une dégradation accrue des conditions de travail des personnels.
- Le PLFSS programme une « expérimentation » des « parcours de soins » centrée sur les malades âgés. Il s'agit de « diminuer le recours à l'hospitalisation » ainsi que « la durée d'hospitalisation ». L'expérimentation est présentée comme « une nouvelle organisation qui marque le début d'une réforme profonde qui s'inscrira dans la stratégie nationale de santé ».
- Le PLFSS inscrit la Sécurité sociale dans l'acte III de la décentralisation, en transférant des compétences du niveau national (Etat ou Caisse nationale d'assurance maladie) aux agences régionales de santé.

On le voit : ce projet de loi de financement de la Sécurité sociale s'inscrit totalement dans la réduction des déficits publics et son corollaire, la privatisation du système de soins.

INFORMATIONS OUVRIÈRES Nº 222 SEMAINE DU 18 AU 24 OCTOBRE

Les régions pourront-elles déroger au Code du travail?

Yan Legoff

aura-t-il bientôt un code du travail alsacien, un code de la construction provençal, un code de la Sécurité sociale breton ? Les déclarations de François Hollande, lors des états généraux de la démocratie territoriale, le 5 octobre, justifient que l'on se pose cette inquiétante question.

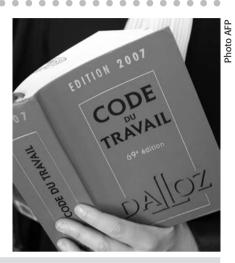
Il traçait les contours d'une future loi, prévue pour l'an prochain, dans le cadre de ce que le gouvernement appelle « l'acte III de la décentralisation ».

« La République est une, mais elle n'est pas uniforme, a dit François Hollande.

Il existe, aujourd'hui déjà, un droit à l'expérimentation, mais comme souvent, tant de conditions, tant de verrous ont été posés qu'il n'est pas véritablement

Il sera donc élargi et assoupli afin que les collectivités locales puissent mettre en œuvre des politiques nouvelles, des pratiques différentes ou même adaptent, comme il leur paraîtra souhaitable, des dispositifs existants (...).

La confiance, ce peut être — dans des limites qui devront être bien précises d'envisager un pouvoir d'adaptation locale de la loi et des règlements, lorsque l'intérêt général le justifie, compte tenu des spécificités du territoire. »



Le congrès des maires ruraux exprime sa défiance face à l'acte III de la décentralisation

'Association des maires ruraux de France (AMRF) a fait part, lors de son congrès national, le 7 octobre, de ses inquiétudes après les annonces faites par le gouvernement lors des assises de la démocratie locale deux jours plus tôt dans le cadre de la préparation de l'acte III de la décentralisation (lire notre précédent numéro).

Dans la résolution adoptée par son congrès, l'AMRF déclare que « les ministres maintiennent l'ambiguïté et laissent filtrer la véritable intention : concéder à leurs amis des grandes agglomérations la possibilité aux intercommunalités d'accéder au statut de collectivité ».

"Comment supposer la viabilité d'un projet rejeté par la moitié de ses membres ?"

L'association dénonce le fait que l'intercommunalité, qu'elle défend lorsqu'elle est librement consentie, soit « aux yeux de certains, la strate idéale justifiant de rompre avec 200 ans d'histoire » incarnés par la commune. Pour l'AMRF, « les 36 750 communes doivent être consolidées, pas sacri-

A ce titre, l'AMRF « refuse l'élection au suffrage direct du président d'un établissement de coopération intercommunale (EPCI) » et exige « de rompre avec la perpétuelle tentation de la reconcentration au détriment de la qualité des services ».



Le 10 octobre, le président de l'AMRF s'est adressé par lettre au gouvernement à propos de « l'intégration forcée du territoire d'une vingtaine de communes dans une communauté d'agglomération élargie autour du Grand Roanne ». Cette situation est « inacceptable », dénonce l'AMRF, en

ajoutant : « Comment supposer la viabilité d'un projet rejeté par la moitié de ses membres? Comment imaginer qu'une intercommunalité puisse être viable (...) lorsque la moitié des communes qui la composent y sont rattachées de force?»

'L'autre politique" défendue par le Front de gauche

es parlementaires du PCF et du Parti de gauche ont voté contre la ratification du traité TSCG, contre le projet de loi organique qui inscrit la règle d'or budgétaire dans la législation française. Mais les dirigeants de ces deux partis répètent qu'ils ne sont « pas dans l'opposition au gouvernement ».

Pourtant, ils critiquent le gouvernement, estiment que sa politique risque de préparer le retour de la droite au pouvoir, mais, écrit l'éditorialiste de L'Humanité le 15 octobre, « ce constat implique qu'il n'y a rien à espérer d'un échec de François Hollande, mais que le chantier reste entier pour une autre politique ».

Chacun est libre de placer ses espoirs où bon lui semble.

Mais pendant que L'Humanité ouvre en parole le « chantier pour une autre politique », le gouvernement présente son budget de rigueur ; il fait voter les emplois d'avenir condamnant 100 000 jeunes (certes, au chômage aujourd'hui) à des emplois précaires dérogatoires au Code du travail, avec l'appui des députés du PCF et du Parti de gauche, qui ont pourtant cri-

tiqué le dispositif... Qu'y a-t-il à espérer, dans cette voie-là? Quelle autre politique pourrait suivre ce gouvernement alors qu'il revendique haut et fort sa volonté d'appliquer à la lettre le traité TSCG (ce qui sera pour lui loin d'être simple, d'ailleurs) et sa soumission à l'Europe de Maastricht?

16 Annonces Classées

Le remue-méninges de la territoriale

Promotion des emplois d'avenir dans *L'Humanité*

Emplois d'avenir et collectivités

Le parlement a adopté définitivement mardi soir le projet de loi créa des jeunes peu ou pas qualifiés, après un ultime vote du Sénat su compte le gouvernement pour tenter d'inverser la courbe du chôma

compte le gouvernement pour tenter d'inverser la courne du cnomag Par 363 voix contre 135, les députés ont approuvé ce texte traduisant l'une des pron follande. À la différence des «emplois-jeunes» de l'ête Jospin, ces nouveaux or peu qualifiés. Les emplois d'avenir, targement subventionnés par l'Eats, seront pro collectivités locales et des associations, pour trois ans, à des jeunes de 16 à 25 ans des zones urbaines ou rurales défavorisées, ou en outremer, ainsi qu'à des handi 30 ans. Après un compromis entre députés et fanateurs, le dispositif sera ouvert aux jeunes ayant engagé des études universitaires. Le gouvernement prévoit de créer 150 000 emplois d'avenir d'ici 2014, dont 100 00 étre signés dès le 2 novembre.

«Signe politique fort», ce projet de loi «répond à des situations d'urgence» e pour avoir un premier pied sur le marché de l'emploi» alors qu'un jeune actif su

Une page de communiqué de l'agence de publicité Comédiance, liée à L'Humanité, sur la création des emplois d'avenir.



Charente-Maritime

"L'Europe sociale dont on nous parle, c'est la confusion"

(un militant PCF)

e 11 octobre, quinze militants et syndicalistes du comité pour le non à la ratification du TSCG se sont réunis à Saintes, parmi lesquels : un paysan, membre du comité fédéral du PCF; un retraité, militant CGT, ancien conseiller municipal PCF à Nantes; des militants du POI; des syndicalistes.

A l'issue de la réunion, ils se sont constitués en comité pour l'abrogation du TSCG, contre les mesures du budget d'austé-

Les participants ont décidé de préparer la conférence nationale du 1er décembre et, pour cela, d'inviter à une nouvelle réunion, le jeudi 8 novembre à Rochefort, et d'organiser une réunion à La Rochelle pour y constituer un comité.

Dans la discussion

Un militant du POI : « Dans notre département, on a rassemblé 820 signatures contre la ratification du TSCG. Nous avons été en délégation chez deux

députées du PS. L'une a voté pour et l'autre s'est abstenue.»

Un militant du PCF: « Les luttes qui se déroulent posent des questions majeures. Ils savent tous que l'Union européenne est rejetée par le peuple. Il faut continuer notre combat. L'Europe sociale dont on nous parle, c'est la confusion. Il faut nous rassembler sur des questions fondamentales. Il faut légitimer notre comité auprès des travailleurs, sortir un tract. Il faut qu'il s'exprime. Il ne faut pas se substituer aux organisations. Par ailleurs, je ne veux pas laisser tranquilles nos députés.»

Un autre militant du PCF: « Cela ne peut pas continuer comme cela. La situation des petits paysans est dramatique. L'un d'entre eux s'est encore suicidé dans notre département. L'Union européenne est insupportable.» **Une militante du POI :** « Nous avons un rôle à jouer dans nos organisations. Il faut s'organiser pour qu'il n'y ait pas de compromis historique.

Le budget d'austérité est inac-



Gironde

Un comité pour l'unité et la résistance s'est constitué

Extraits du communiqué

Réunis le 9 octobre, nous avons décidé:

• de nous constituer en comité de Gironde pour l'unité et la résistance pour aider à réaliser l'unité contre toutes les mesures d'austérité prises par le gouvernement Hollande-Ayrault. Ces mesures qui conduisent par exemple en Gironde :

— l'ARS, appliquant la loi Bachelot HPST toujours en vigueur, à supprimer pour la population les gardes de nuit des médecins, — la direction des Finances publiques à restructurer des trésoreries (...) tandis que seul un agent sur six est remplacé. (...)

• de souscrire à l'appel national lancé dans ce sens pour préparer une conférence nationale de délégués pour l'unité et la résistance, le 1er décembre.

Pour le comité : Georges Bénis, syndicaliste La Poste ; Pascal Chauvet, M'PEP, syndicaliste VRP; Sylvette Chevallier, syndicaliste enseignement supérieur ; Serge Prikhodko, syndicaliste, conseiller municipal PCF Le Bouscat ; Jean-Pierre Lavaud, POI, syndicaliste France Télécom ; Michel Peyret, communiste, ancien député de Gironde.

Enseignement

DÉBAT SUR LES PROPOSITIONS DU MINISTRE PEILLON

Rythmes scolaires : la semaine de quatre jours et demi sert-elle l'intérêt des élèves ?



Le 9 octobre, jour où il faisait ratifier le TSCG par l'Assemblée nationale, François Hollande annonçait la semaine de quatre jours et demi dans les écoles et une durée maximale de cinq heures de classe par jour pour les élèves.

es annonces, présentées par lui et son ministre de l'Education nationale, Vincent Peillon, comme le remède à l'échec scolaire, pour améliorer la situation des élèves, engager le « redressement éducatif » et « lutter contre les inégalités territoriales », seraient dans l'intérêt des élèves. L'école serait donc préservée de l'austérité généralisée imposée par l'Union européenne pour atteindre l'objectif de 0 % de déficit public d'ici à 2017 ?

Qu'en est-il vraiment ?

Les élèves auraient classe quatre jours et demi, soit cinq heures les lundis, mardis, jeudis et vendredis (8 h 30-11 h 30 et 13 h 30-15 h 30), et trois heures le mercredi matin (8 h 30-11 h 30) ou le samedi matin au choix des collectivités territoriales. Ce qui fait quatre fois cinq heures plus trois heures, soit vingttrois heures d'enseignement, avec de l'aide au devoir sans que le nombre d'heures ne soit pour l'instant précisé

Aujourd'hui, les élèves ont classe quatre fois six heures, soit vingtquatre heures d'enseignement, avec deux heures d'aide personnalisée pour certains.

Premier constat: plus de présence pour une heure d'enseignement en moins par semaine, après les deux heures retirées par l'ancien ministre Darcos en 2008!

Les élèves viendraient donc à l'école une demi-journée supplémentaire, mais chaque élève perdrait une heure d'enseignement par semaine, après les deux heures déjà supprimées en 2008.

Une heure hebdomadaire en moins représente trente-six heures d'enseignement sur l'année, soit l'équivalent d'une semaine et demie de classe. Entre 2008 et 2012, les élèves de l'école primaire auront perdu trois heures hebdomadaires, soit cent huit heures par an. Sur la durée de la solarisation, du CP au CM2, cela représente une perte de cinq cent quarante heures d'enseignement, soit plus de vingt-deux semaines de classe.

Le ministre Peillon peut toujours parler d'allongement de l'année scolaire, c'est bien la diminution du temps d'enseignement pour les élèves qu'il entend programmer avec sa loi d'orientation et de programmation, qu'il veut présenter au Conseil des ministres avant Noël. Cette réduction du temps d'enseignement éclaire d'ailleurs le véritable contenu de « l'école du socle » lancée par François Fillon en 2005, et reprise par Vincent Peillon aujourd'hui.

Second constat : avec la journée de cinq heures, l'école publique serait éclatée en territoires

Le choix du samedi ou du mercredi matin étant fixé localement par chaque commune, ce ne serait donc plus une norme nationale. L'organisation de la semaine scolaire relèverait de l'autorité des collectivités et plus de l'Education nationale.

L'enseignement et les activités périscolaires seraient intégrés aux projets éducatifs locaux obligatoires, élaborés par les collectivités locales. Ces derniers seraient financés, précise Vincent Peillon dans une interview donnée au journal Le Monde (9 octobre), « par l'Etat, les collectivités territoriales, les caisses d'allocations familiales et — pourquoi pas — des fondations d'entreprise ». L'Education nationale deviendrait une mosaïque de projets locaux aux financements aléatoires.

A l'évidence, de grandes disparités apparaîtraient d'une commune à l'autre, d'une région à l'autre, en fonction des possibilités budgétaires dont leur caractéristique commune est d'être en diminution. L'éclatement du cadre national de l'école qui en découlerait n'est certainement pas le facteur de lutte contre les inégalités territoriales dont parle le ministre, bien au contraire.

Benoist BASTIDE

"Le SNUipp est-il pour les quatre jours et demi?"

(un enseignant dans une réunion d'information syndicale)

Correspondant

Une question concentre l'exaspération des enseignants du premier degré, celle dite des rythmes scolaires.

Ils se tournent vers leurs organisations syndicales. Les réunions d'information syndicale connaissent ainsi une participation record.

Dans mon département, six cents collègues se sont ainsi réunis les 3 et 10 octobre à l'appel du SNUipp.

ans l'une de ces réunions, cinquante professeurs des écoles étaient présents. Très vite, ils interpellent les représentants syndicaux : « La concertation, on n'y croit pas ! Ce qu'on veut savoir : le SNUipp est-il pour les quatre jours et demi ? »

Le responsable syndical louvoie : « Rien n'est joué. Nous allons maintenant négocier, faire remonter ce que vous voulez, vous tenir au courant des négociations. Si vous dites : ça, on n'en veut pas, on le

Plusieurs enseignants l'interpellent :

« C'est maintenant qu'il faut le dire. C'est de nos conditions de travail qu'il s'agit! Quelle est la position du syndicat sur le mercredi?

— Comment allons-nous payer la nounou pour faire garder nos enfants un jour de plus ?

— Et, pour nous, les jeunes, qui sommes nommés loin de notre domicile, il faudrait faire une heure, deux heures de trajet supplémentaires le mercredi : on n'en veut pas !

— Nous savons bien que les mairies ne vont pas avoir les moyens de payer l'accueil des enfants après 15 heures ou 15 h 30; alors qui va assurer l'accueil : à tous les coups, ce sera nous!

— Nous allons nous retrouver avec des journées encore plus longues pour les enfants et pour nous, la même amplitude quotidienne de travail, et un jour de plus : ça suffit!»

« Mais tu le fais exprès ? Tu ne comprends pas ? »

Le responsable syndical tente alors de reprendre la main : « Nous sommes pour découpler le temps de classe des enfants du temps de travail des enseignants, pour plus d'enseignants que de classes. On pourrait dire au ministre : vous voulez mettre quatre jours et demi, alors, voici ce que nous voulons comme répartition des horaires, comme contreparties... » Plusieurs le coupent : « Mais tu le fais exprès ? Tu ne comprends pas ? Nous ne voulons pas de contreparties. Nous ne voulons pas discuter de la répartition des horaires sur quatre jours et demi. Nous voulons garder le mercredi! »

Un vote indicatif est organisé: « Qui est pour garder les quatre jours, en diminuant ou pas les grandes vacances? », annonce l'animateur de la réunion.

Cris dans la salle : « On n'en veut pas de la diminution des grandes vacances ! »

Trente-neuf collègues se prononcent pour le maintien des quatre jours, neuf pour le travail sur quatre jours et demi! Les enseignants perçoivent qu'il s'agit d'organiser une nouvelle atteinte à leurs obligations statutaires de service et donc à leurs conditions de travail.

La demi-journée supplémentaire sert en effet de prétexte pour instituer une différenciation entre heures de classe (réduites à cinq heures par jour) et obligation d'accueil (jusqu'à 16 h 30, voire 17 heures).

C'est là introduire une charge de dynamite contre le statut des enseignants et le caractère national de l'école. Tout ici s'entremêle: nouvelles obligations de service hors temps d'enseignement pour les enseignants, externalisation des « activités culturelles, artistiques et sportives » hors de l'horaire scolaire obligatoire, mise en œuvre des projets éducatifs locaux (1), dorénavant « inscrits dans la loi », assurés, selon les projets, par des enseignants, des associations, des personnels municipaux, des emplois d'avenir et autres vacataires.

(1) Pour ces PEL, serait défini « un cahier des charges national sur la base des expérimentations menées par de nombreuses collectivités ». On retrouve là ce qu'entend mettre en œuvre l'acte III de la décentralisation : le dynamitage de la République à coups d'« expérimentations » tous azimuts.

Rapport sur la refondation de l'école Une vive discussion dans la FSU

Le rapport sur la refondation de l'école a été déposé. François Hollande, puis Vincent Peillon, ont précisé ce qu'ils en retenaient.

Leur projet a une ligne directrice: la territorialisation de l'Education nationale, c'est-à-dire le fait de confier des pans entiers de l'éducation aux régions. Il se heurte directement au statut des personnels (nous y reviendrons dans un prochain numéro). L'attitude à adopter face à ces propositions suscite des appréciations divergentes parmi les responsables de la FSU (1).

au ministre

du rapport"

de ne pas retenir

les préconisations

Correspondant

insi, les responsables du SNUipp se félicitent que « beaucoup de ses propositions et revendications sont aujourd'hui au cœur du débat public.

Certaines ont même été reprises par le président de la République, comme la revitalisation de l'école maternelle, (...) la mise en œuvre du plus "de maîtres que de classes" pour travailler autrement et mieux auprès de tous les élèves, ou la refonte de la formation des enseignants ». Peut-on mieux dire son approbation des orientations du rapport ?

Mais, d'autres responsables, notamment ceux du SNES, ont une appréciation tout autre: « Les rapporteurs s'inscrivent ainsi dans une logique de continuité des politiques éducatives du précédent gouvernement (...). La limitation du nombre d'heures de cours par jour se traduirait par une

diminution globale des horaires disciplinaires (...). Les rapporteurs (...) ouvrent la voie au retour de la bivalence au collège.» Ces responsables considèrent que « les séries technologiques industrielles d'une part et la série L et les enseignements artistiques d'autre part (sont condamnées) à une mort certaine à court terme. » Et ils concluent ainsi : « Ils demandent au ministre de prendre garde aux choix partisans opérés par les rapporteurs sur ces sujets qui concernent directement les personnels du second degré et leur avenir,

choix que ceux-ci considéreraient comme de véritables provocations s'ils étaient confirmés.»

Ces divergences de points de vue ont abouti à un communiqué de la FSU affirmant à la fois que l'on « retrouve des propositions de la FSU » dans le rapport, mais aussi « des préconisations (...) refusées par les personnels concernés », bref, cherchant à ménager deux points de vue inconciliables. Il n'y a qu'une seule orientation possible pour le syndicalisme : celle qui consiste à défendre les droits des personnels et le droit à l'enseignement pour la jeune

génération, et à demander au ministre de ne pas retenir les préconisations du rapport.

(1) Fédération syndicale unitaire. Le SNUIpp est son organisation pour le premier degré et le SNES son syndicat pour les enseignants des collèges et des lycées.

L'AGENDA DU MINISTRE PEILLON



- Le 5 juillet dernier, le Premier ministre ouvrait en Sorbonne la « concertation sur la refondation de l'école ».
- Jusqu'à fin septembre, quatre groupes de travail se sont réunis et le comité de pilotage a remis son rapport de synthèse le 5 octobre. La question des rythmes scolaires est l'un des aspects au cœur du rapport.
- Le 9 octobre, en conclusion de la concertation, le président de la République présentait les enjeux de la future loi de refondation de l'école.
- Le 11 octobre, le ministre Peillon exposait devant le Conseil supérieur de l'Education (CSE) et la presse sa feuille de route :
- les 15 et 16 octobre, il réunit tous les représentants syndicaux des personnels de l'Education nationale. Suivra la « consultation » des associations d'élus, de parents d'élèves, des collectivités locales, sur la loi d'orientation et de programmation pour l'école. Vingt-trois ministères sont associés à son élaboration.
- début novembre, le projet de loi serait soumis pour avis au Conseil d'Etat, après celui du CSE;
 le 12 ou le 19 décembre, il serait présenté au Conseil des ministres;
 janvier 2013 : il entrerait en discussion au Parlement.

SEMAINE DU 18 AU 24 OCTOBRE 2

Santé

INDRE-ET-LOIRE

Grève dans les établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD)

epuis plus de trois semaines, les personnels des EHPAD (maisons de retraite) des centres hospitaliers d'Amboise sont en grève, à l'appel de leurs syndicats, rejoints par les EHPAD de Château-Renault et de Bléré à partir de cette semaine, pour avoir les moyens de fonctionner normalement, remplacer les arrêts maladie, s'occuper des résidents.

"LES AUTORITÉS **DOIVENT NOUS DONNER LES MOYENS DE TRAVAILLER DIGNEMENT**"

A la maison de retraite de Bléré, une militante syndicaliste nous explique que les agents se verraient retirer leurs heures de RTT, ce qui réduit la présence journalière de chacun à sept heures au lieu de sept heures trente, avec la même charge de travail et le même rythme.

Il fallait déjà faire le même travail en passant de huit heures à sept heures trente les années précédentes.

Les résidents sont deux cent trente à Bléré, encadrés par quarante-deux agents, et la nuit seulement cinq par vingt-quatre heures!

80 % des agents étaient en grève ce 11 octobre et la grève se poursuit. En septembre 2011, les personnels de cet établissement s'étaient adressés à tous les élus du département ainsi qu'à Marisol Touraine, aujourd'hui ministre de la Santé (et présidente du conseil général à cette époque), pour dénoncer une situation déjà catastrophique,



où les personnels sont à flux tendus. Ils demandaient à être reçus. Personne n'a répondu.

« Trop, c'est trop », disent les collègues, indiquant par exemple que certains jours « normaux », les établissements fonctionnent avec un effectif inférieur à celui d'un jour de grève!

LA QUESTION DE L'EXTENSION À L'ENSEMBLE DES EHPAD D'INDRE-ET-LOIRE SE POSE

Pour l'instant, seuls les personnels de l'EHPAD d'Amboise ont été reçus par le conseil général, qui leur propose quatre postes... déjà prévus par la dotation à partir de janvier 2013.

Ils continuent donc la grève, et la question de l'extension à l'ensemble des EHPAD d'Indre-et-Loire se pose devant l'absence de réponse des responsables politiques, conseil général, agence régionale de santé, ministre de la Santé.

Dans un communiqué du 11 octobre, les comités de Montlouis et Bléré du POI apportent leur soutien aux grévistes et soulignent:

« Les agences régionales de santé (ARS) ont été mises en place par Mme Bachelot, elles n'ont pas été abrogées par Mme Touraine, elles étranglent les hôpitaux et les maisons de retraite...

Les budgets attribués aux établissements résultent des politiques d'austérité dictées par le TSCG, qui vient d'être adopté à l'Assemblée nationale, par une majorité PS, avec les félicitations de

Le POI se prononce pour l'abrogation des ARS et de la loi de financement de la Sécurité sociale qui prévoit 5,5 milliards d'euros d'efforts nouveaux, pour l'abrogation du TSCG et des mesures d'austérité du gouvernement Ayrault-Hollande.»

Correspondante ■

SANOFI

Les syndicats continuent d'exiger le retrait du plan de suppressions d'emplois

Le groupe pharmaceutique Sanofi a annoncé sa volonté de supprimer plus de neuf cents emplois d'ici à 2015. Depuis l'annonce du plan, début juillet, l'ensemble des organisations syndicales (CGT, FO, CFE-CGC, SUD et CFDT) en demandent le retrait. C'est sur ce mot d'ordre qu'elles organisent la mobilisation.

e 11 octobre se tenaient plusieurs comités centraux d'entreprise. La veille, le ministre du Redressement productif, Arnaud Montebourg, osait affirmer avoir obtenu

des garanties : « Sanofi annonce désormais zéro licenciement, se contentant "En 2010, il y a exclusivement pour ses mesures de restructuration déjà eu un plan d'un plan de départs volontaires limité à 914 postes. » de suppressions Il prétendait également que le site de Toulouse serait de mille postes préservé, pour ajouter aussitôt que la division infec- de chercheurs tiologie de ce site — qui emploie plus de cent cin-en France" quante salariés — doit bien, selon les plans de Sanofi, être « transférée » à

Lyon. Ces déclarations ont provoqué un tollé du côté des organisations syndicales et des salariés. « On est tous en colère, toutes organisations syndicales confondues, d'avoir entendu ce message du ministre », déclarait le coordonnateur groupe CGT. Même réaction du coordonnateur groupe FO, qui s'est dit « particulièrement en colère de la façon de faire d'Arnaud Montebourg ». « Il n'y a absolument rien de modifié par rapport aux projets initiaux de la direction de Sanofi que ce soit pour Toulouse ou pour le reste du groupe », ajoutait-il. Et les organisations syndicales réaffirmaient leur exigence de retrait pur et simple du plan, qu'elles jugent inacceptable.

C'est ainsi qu'un appel de l'intersyndicale au retrait du plan a été lu en ouverture de chacune des quatre réunions des comités centraux d'entreprise et des deux comités d'entreprise le 11 octobre. Au même moment, plus de trois cents salariés manifestaient à nouveau devant le site de Sanofi de Chilly-Mazarin et huit cents autres manifestaient à Montpellier. Parmi eux, trois cents venaient de Tou-

> louse. « En 2010, il y a déjà eu un plan de suppressions de postes en recherche et développement en France, qui a touché un peu plus de mille chercheurs. Mille chercheurs sont partis pratiquement en deux ou trois mois. Il est hors de question de recommencer ce type de plan de suppressions trois ans après », a déclaré un délégué CGT du site de Montpellier. Arnaud Montebourg vole

donc au secours de Sanofi. Mais, à ce jour, malgré ses tentatives, le gouvernement Hollande-Ayrault, qui cherche à faire avaliser et accepter le plan de suppressions d'emplois par les organisations syndicales, n'y est pas par-

Et ce, parce que les organisations syndicales ont jusqu'ici maintenu la revendication claire définie dès l'annonce des mesures : retrait du plan!

Pourquoi ce qui est possible à Sanofi ne le serait-il pas à PSA et ailleurs ?

Laurence Fayard

SANTÉ PRIVÉE

15 octobre, grève dans l'unité des personnels

La ministre Touraine doit refuser la dénonciation de la convention collective 51



Les salariés des établissements sanitaires et médicosociaux à but non lucratif couverts par la convention collective nationale 51 (année de son entrée en vigueur) étaient appelés à la grève le 15 octobre par leurs organisations syndicales FO, CGT, CFDT, CFTC et CGC.

es faits : en septembre 2011 la fédération patronale (FEHAP) a procédé à une dénonciation « partielle » de la convention collective et a élaboré depuis une recommandation patronale qui remet en cause de nombreux droits collectifs, le tout sur la base d'une baisse de 2,53 % de la masse salariale. Pour pouvoir s'appliquer, cette recommandation patronale doit être agréée par la ministre de tutelle, Marisol Touraine.

Pendant des années, ui cussion était en cours dans certaines organisations pour savoir s'il fallait demander une convention collective unique de tout le secteur de la santé privée ou si, à l'inverse, il fallait s'arcbouter sur les acquis existants, et donc exiger le maintien de la convention collective 51.

Cette discussion a été réglée par la mobilisation des personnels qui ont imposé l'unité sur une exigence simple, formulée dans l'appel à la grève le 15 octobre par toutes les organisations syndicales.

L'intersyndicale « exige le retrait de la dénonciation et le non-agrément de la recommandation ». Nous y reviendrons.

Correspondant ■

Ecoles primaires de Seine-Saint-Denis

Cinquante classes sans maître quotidiennement!

Le refus du ministre Peillon de restituer les 5 700 postes retirés des écoles primaires par Luc Chatel conduit à une situation intenable.

e 18 septembre dans une lettre ouverte, trois syndicats d'ins-

pecteurs alertent le ministre sur la situation catastrophique des écoles de Seine-Saint-

Les vingt-trois contre postes attribués en juin et les onze le recours de septembre ne peuvent compenser les trente-neuf postes supprimés par le précédent gouvernement, ce alors que deux

mille cinq cents nouveaux élèves sont accueillis dans les écoles.

Depuis la rentrée, ce sont trois cents postes qui sont restés vacants, trois cents classes vers lesquelles ont été déplacés tous les remplaçants disponibles.

Chaque jour, ce sont cinquante classes qui restent sans maître, faute de remplaçants. Le 10 septembre, les syndicats d'enseignants du premier degré de Seine-Saint-Denis (SNUipp-FSU,

SNUDI-FO, SE-UNSA, SUD et CGT) se réunissent pour lancer une pétition commune qui demande le recrutement d'enseignants sur la liste complémentaire du concours et appeler à un rassemblement au ministère le 11 octobre. Le 3 octobre, le rec-

teur de Créteil répond à une délé-**40** % gation syndicale de grévistes qu'il va recruter cent contractuels. Le 11 octobre, 40 % des instituteurs et professeurs des écoles du département sont en grève. aux contrac-Plus de six cents se rassemblent au tuels. ministère pour exiger l'ouverture d'un

concours exceptionnel pour recruter des enseignants, fonctionnaires d'Etat, comme le permet l'article 9 du décret 90-680. Ils n'acceptent pas que le recteur embauche des contractuels.

Personne ne comprend que des responsables syndicaux aient déclaré :

« Nous ne sommes pas là pour obtenir des postes, mais pour peser sur la concertation du ministre Peillon.»

Correspondant ■

Ecole Estienne, à Paris

"Madame Hidalgo, vous êtes inspectrice du travail..."



ertrand, descends! »

octobre, les étudiants

et les syndicats des personnels de

l'Ecole Estienne, l'école du Livre et de

la communication, rassemblés sur le

parvis de l'Hôtel de Ville de Paris, à

Ils n'ont pas été reçus par l'adjoint au

maire Missika, chargé de la tutelle des

écoles d'art municipales (Boulle,

L'employeur, la mairie de Paris,

applique l'austérité aux services muni-

cipaux en remplaçant les emplois des-

tinés à des fonctionnaires par des

emplois précaires. Condamnée onze

fois, sur plaintes syndicales, par les

prud'hommes, la mairie a pris le parti

de hâter le licenciement de salariés

précaires, en revenant même, à l'Ecole

Estienne, sur des promesses de pro-

longations. Les manifestants ont décidé

de s'adresser à tous les conseillers muni-

cipaux de Paris : « Madame Hidalgo,

vous êtes candidate à la mairie de Paris,

vous êtes inspectrice du travail.

Bertrand Delanoë.

Estienne, Duperré).

Vous ne pouvez ignorer la fraude sociale Ainsi s'adressent, le scandaleuse qui consiste à exploiter, pour les licencier périodiquement, des salariés précaires sur des tâches per-

Votre directeur de campagne, M. Missika, veut-il, dans notre école, donner l'exemple d'une déréglementation féroce du droit du travail, et du mépris de la représentation syndicale?

Est-ce là votre message, Madame la candidate, aux étudiants et à la jeunesse parisienne, que M. Delanoë appelait, il y a seulement six mois, à voter contre "la précarité et l'angoisse du lendemain"?»

Les manifestants saisissent les conseillers de Paris : « Vous êtes mandataires de la population parisienne, nous sommes une école républicaine, gratuite, de qualité, l'école historique du Livre. Laisserez-vous faire? Laisserezvous la lèpre sociale de la précarité dégrader cet acquis? Usez de vos pouvoirs: exigez que nous soyons reçus, qu'une négociation soit ouverte!»

Correspondant ■

Chronique

INTERNATIONALE

Le prix Nobel de la paix attribué à l'Union européenne : un comble de cynisme

Par Jean-Pierre Raffi

Le prix Nobel de la paix vient donc d'être attribué à l'Union européenne pour son œuvre en faveur de la paix! Un comble de cynisme. Rappelons que le traité de Lisbonne (signé en 2007) stipule que les Etats membres de l'Union européenne s'engagent à être en situation, à tout moment, de déployer des unités de combat à l'étranger dans un délai de cinq jours. Le protocole n° 10 de ce traité réaffirme la complète sujétion de l'Union européenne à l'OTAN en matière militaire: « La politique de sécurité et de défense commune de l'Union respecte les obligations découlant du traité de l'Atlantique Nord (...) qui reste le fondement de la défense collective de ses membres. » C'est à ce titre que l'Union européenne a servi de base arrière à l'OTAN durant la guerre en Yougoslavie et que plusieurs Etats membres ont été impliqués dans cette guerre atroce en plein cœur de l'Europe. C'est à ce titre également qu'ont été — et sont — menées les opérations militaires, en Afghanistan, en Irak, en Libye..., que se prépare une intervention au Mali et en Syrie, et que l'Union européenne vient d'accentuer son boycott économique de l'Iran. Sans parler de cette autre véritable « guerre » menée dans toute l'Union européenne contre les travailleurs, les jeunes, les retraités... contre leurs droits, leurs conquêtes sociales et leur avenir, plongeant les peuples dans un abîme de chômage et de misère! Dans un communiqué daté du 12 octobre, l'organisation britannique « Non à l'UE » voit en cela, à juste titre, « la plus mauvaise plaisanterie depuis que le secrétaire d'Etat américain Henry Kissinger a recu le prix Nobel de la paix en 1973, au moment où il supervisait le coup d'Etat fasciste au Chili et qu'il autorisait en secret le bombardement du Laos ». Brian Denny, délégué général de cette organisation, rappelle que « les institutions de l'Union européenne ont déclenché la guerre en Yougoslavie en 1992 quand John Major a accepté de reconnaître la Croatie en toute illégalité ». Avec Bob Crow, le président de « Non à l'UE » en Grande-Bretagne, nous dénonçons le cynisme de cette attribution à une organisation qui, loin d'être un instrument de paix, « se comporte (au sein de la "troïka" Union européenne, BCE et FMI) comme une puissance coloniale en Grèce, en Espagne, au Portugal et ailleurs ».



'Les Etats-Unis pourraient commencer à bombarder les usines nucléaires iraniennes dès juin 2013"

(New York Times, 5 octobre)

François Forgue

orsque le congrès du Parti démocrate, unanime, désigna le président Barack Obama pour être à nouveau son candidat lors de l'élection présidentielle prévue pour novembre 2012, Joe Biden, actuel vice-président s'écria : « Ben Laden est mort et General Motors vit toujours », résumant ainsi ce qui, pour lui, constituait la réussite de la présidence Obama.

Oussama Ben Laden a en effet été abattu par un commando des forces spéciales américaines, mais avant son élimination comme après, ce sont par milliers que des hommes — dans leur majorité des paysans —, des femmes, des enfants meurent, tués par des balles, des missiles ou des drones, en Afghanistan comme au Pakistan. La guerre en Afghanistan va entrer dans sa douzième année et, au nom de la « guerre sans fin contre le terrorisme » lancée par Bush et poursuivie sous la présidence Obama, quotidiennement, des civils (baptisés « victimes collatérales ») tombent en Afghanistan comme au Pakistan où la guerre s'est étendue.

UN FONCTIONNEMENT CONDITIONNÉ PAR LES LICENCIEMENTS

General Motors fonctionne toujours. En le signalant, le vice-président Biden voulait laisser entendre que la politique d'Obama avait relancé l'activité industrielle aux Etats-Unis. La réalité, c'est que si General Motors tourne encore et engrange des profits, c'est à partir de licenciements massifs, de réductions de salaires pour les nouveaux embauchés, du démantèlement du système des retraites et de protection de la santé, de la liquidation des droits existant jusqu'alors dans les conventions collectives.

Ce n'est là d'ailleurs qu'une expression d'une situation où 15 % de la main-d'œuvre sont soit au chômage, soit condamnés à un travail partiel, et où, en même temps, le salaire moyen de ceux qui ont un emploi a baissé de 7 % en terme de pouvoir d'achat au cours des dix dernières années. Cela, à un moment où les plus riches (1 % de la population) détiennent 24 % de la richesse produite. Parmi eux, les magnats de l'armement car, rappelons-le, les Etats-Unis ont assuré à eux seuls 44 % des dépenses militaires mondiales en 2010. Leurs forces militaires, comme le souligne la déclaration que nous avons citée plus haut, ne sont pas seulement présentes

en Afghanistan et n'interviennent pas seulement au Pakistan. Elles sont actives sur tous les points du globe où se matérialisent des menaces de conflite

AUCUN DÉSACCORD SUR L'EFFORT MILITAIRE

Au cours de la campagne électorale, le président Obama et le challenger Mitt Romney ne manifestent aucun désaccord quant à la nécessité de maintenir et de renforcer l'effort militaire, nécessaire, selon eux, à la sécurité des Etats-Unis.

Comme l'indique une déclaration adoptée par le XII^e Congrès de Socialist Organizer (1) : « Durant la campagne électorale, les deux principaux candidats, Barack Obama et Mitt Romney, ont affirmé qu'au cours de leur mandat, les Etats-Unis n'écarteraient pas l'hypothèse d'une intervention directe en Syrie ni d'un bombardement aérien de l'Iran. En fait, dans un article du New York Times, daté du 5 octobre, on pouvait lire que les deux candidats s'étaient engagés, devant le président israélien Netanyahou, à ce que les Etats-Unis puissent commencer à bombarder les usines nucléaires iraniennes dès juin 2013. » Le congrès de Socialist Organizer a décidé d'alerter « la classe ouvrière et tous les peuples opprimés dans le monde, et surtout aux Etats-Unis, sur les agressions menées par les Etats-Unis sur tous les continents, qui risquent de prendre un nouvelle dimension à la suite des prochaines élections. »

(1) Socialist Organizer est l'organisation qui regroupe aux Etats-Unis les militants de la IV^e Internationale. Nous publions ci-dessous des extraits de la déclaration adoptée par le congrès.

DÉCLARATION ADOPTÉE PAR LE XII^e CONGRÈS DE SOCIALIST ORGANIZER (extraits)

"Contre les guerres et les interventions de l'impérialisme"

a guerre ne se limite pas à l'Afghanistan (...). Poursuite de la guerre et de l'occupation en l'Irak sous la forme de l'envoi de mercenaires, de conseillers et de personnel militaire américains pour entraîner les forces de sécurité irakiennes, ce qui a déjà coûté la vie à plus d'un million d'Irakiens, entraîné le déplacement de plus de deux millions de personnes et coûté plus de deux millions de personnes et coûté plus de deux mille milliards de dollars. Intensification des attaques sur le Pakistan, surtout des bombardements effectués par des drones.

Bombardement de la Libye par des avions de l'OTAN et des Etats-Unis, provoquant des destructions massives.

LES MENACES SE PRÉCISENT...

Sanctions odieuses imposées au peuple d'Iran, une guerre sous une autre forme contre les travailleurs et les pauvres en Iran.

Intensification de la guerre contre le peuple palestinien, surtout à Gaza et en Cisjordanie, dans un effort accru pour renforcer l'Etat d'apartheid d'Israël, avec de nouvelles menaces de dislocation du Liban et la remise en cause de sa souveraineté. Guerre de huit ans, menée par les Etats-Unis, qui occupent Haïti sous couvert de la mission "de paix" des Nations unies-Minustah.

Aggravation de l'intervention et de l'occupation de régions entières du Mexique par les forces armées américaines, au nom de la guerre contre la drogue.

Et maintenant, se précisent les menaces d'intervention au Mali et dans d'autres régions d'Afrique, par le biais des forces de l'Africom, sans parler des menaces contre la Syrie et l'Iran. Et la liste ne s'arrête pas là. (...)

Nous nous engageons à faire tous nos efforts pour construire un mouvement anti-guerre, uni et indépendant, ici, aux Etats-Unis. Un mouvement qui s'adressera aux syndicats, particulièrement ceux qui ont rejoint US Labor Against the War, pour qu'ils lancent un appel à manifester pour exiger :

- retour de tous les soldats américains qui sont en Afghanistan et au Moyen-Orient!
- fin des sanctions américaines contre l'Iran!
 Arrêt des menaces de guerre contre la Syrie et l'Iran!
- l'argent pour l'emploi, l'enseignement et les services sociaux, pas pour la guerre! »

L'ONU reçoit une délégation de la campagne "Dehors la Minustah!"

Vers une conférence continentale le 1er juin 2013, en Haïti

Rafael Potosi

Une délégation très représentative s'est rendue le 11 octobre au siège de l'ONU, à New York, dans la continuité de la campagne « Défendre Haïti, c'est nous défendre nous-mêmes ». Cette délégation répondait à l'appel lancé le 3 septembre 2012 par plusieurs organisations haïtiennes, et elle est intervenue au moment où le Conseil de sécurité de l'ONU s'apprête à renouveler le mandat de la Minustah (mission militaire de l'ONU en Haïti).

Elle a été reçue par William Gardner, haut responsable des affaires politiques de la division Europe et Amérique latine du Département des opérations de maintien de la paix de l'ONU, et par trois membres de son équipe.

la présence de la Minustah en Haïti est « *légitime* », parce qu'elle répond à une demande du gouvernement de transition en Haïti.

La délégation a répondu qu'un gouvernement résultant d'un coup d'Etat militaire qui élimine le président démocratiquement élu et le kidnappe est tout sauf « légitime ».

Le responsable de l'ONU a ajouté que la présence de la Minustah a depuis été approuvée par le président nouvellement élu, Michel Martelly.

La délégation a fait valoir que cette élection était illégale parce que le Conseil électoral provisoire (CEP) n'a pas légitimé les résultats du premier tour, et parce qu'un grand parti politique (« Famille Lavalas » — NDR) s'était vu interdire la présentation de candidats.



Le sénateur haïtien Moïse Jean-Charles a rappelé que, le 20 septembre 2011, le Sénat haïtien avait adopté une résolution demandant au gouvernement de « produire par devant le Conseil de sécurité des Nations unies la demande formelle du retrait progressif, ordonné et définitif de toutes les composantes de la Minustah dans un délai n'excédant pas un an, soit au plus tard le 15 octobre

M. Gardner a choisi de ne pas répondre à cette intervention.

Il a annoncé que le « *mandat de maintien de la paix* » se poursuivrait au moins jusqu'à la prochaine élection présidentielle en Haïti.

UN PRÉALABLE

La délégation, unanime, a dit à M. Gardner que le préalable à l'établissement de la paix et de la démocratie est le retrait immédiat de toutes les troupes de la Minustah et le versement de réparations pour les victimes de l'occupation.

Le lendemain de cette audience, le 12 octobre, le Conseil de sécurité de l'ONU a renouvelé le mandat de la Minustah jusqu'en octobre 2013, en déclarant que les effectifs militaires devraient être réduits de 10 581 à 8 811... d'ici à juin 2013! Rassemblée devant le siège même de l'ONU, la délégation a lancé un appel à la tenue, le 1er juin 2013 en Haïti, d'une conférence continentale « Défendre Haïti, c'est nous défendre nous-mêmes ».

Repères

Depuis l'intervention de la Minustah en Haïti, une campagne acharnée et qui s'amplifie est menée pour la défense de la souveraineté du peuple haïtien, pour le retrait des troupes.

• 25 août 2011 : une délégation est reçue à l'ONU par Ugo Solinas, de la division Europe et Amérique latine. Elle lui a présenté les résultats accablants de la commission internationale d'enquête sur Haïti (du 16 au 20 septembre 2009).

• 5 novembre 2011 : un meeting continental pour le retrait des troupes se tient à Sao Paulo (Brésil), avec le soutien de l'Entente internationale des travailleurs et des peuples, en présence de six cents personnes et de représentants d'importants syndicats qui appellent à une journée continentale d'action le 1er juin 2012.

• 16, 17 et 18 novembre 2011 : la conférence caribéenne « Agissons ensemble pour une Haïti souveraine, Minustah dehors!» se réunit à Vertières (Cap-Haïtien), à l'initiative de l'Association des travailleurs et des peuples de la Caraïbe (ATPC).

• 1er juin 2012 : la journée continentale est marquée par de nombreux rassemblements, meetings et manifestations, et par des entretiens avec des représentants des gouvernements au Brésil et en Argentine, et du Parlement au Pérou. Aucun d'entre eux ne nie la nécessité de sortir d'Haïti.

• 3 septembre 2012 : plusieurs organisations haïtiennes lancent un appel à la délégation continentale au siège de l'ONU, qui s'est tenue ce 11 octobre, pour le non-renouvellement des troupes de la Minustah en Haïti.

Egypte

Continuité...



Correspondant

L'acquittement par un procureur général, nommé par Moubarak, de vingt-quatre responsables de son régime, accusés d'avoir ordonné une charge de dromadaires contre des manifestants (vingt et un morts et des centaines de blessés), le 2 février 2011, neuf jours avant la chute du dictateur, a résonné comme une provocation. Mais elle n'a pas étonné, car l'appareil judiciaire en place est le même, et les Frères musulmans s'attachent à maintenir la continuité du régime.

e président de la République, Mohamed Morsi, n'a répondu à aucune des exigences exprimées par le soulèvement populaire du 25 janvier. Il n'a pas augmenté le salaire minimum. Il n'a pas annulé la dette des fellahins (paysans) auprès des banques d'Etat. Il n'a pas répondu aux revendications des enseignants, des médecins, des fonctionnaires, etc. Il continue de s'appuyer sur la fédération officielle des syndicats (ETUF), qui s'est engagée à suspendre les grèves pendant un an. Il n'a rien fait pour autoriser la création de syndicats indépendants, bien au contraire.

Un appareil répressif passé sous le contrôle des Frères musulmans

L'appareil répressif de l'Etat est progressivement passé sous le contrôle des Frères musulmans et de leurs amis. Et le gouvernement projette maintenant de supprimer les subventions sur les produits de base pour répondre aux exigences du Fonds monétaire international (FMI) avec lequel il espère signer un prêt de 4,8 milliards de dollars d'ici à la fin octobre. « Ce qui a changé dans le pays, ce ne sont que les noms des dirigeants, mais, au fond, c'est la même politique et le même mode de fonctionnement que le Parti national démocratique (PND) de Moubarak, et pire encore », résume un médecin hospitalier en grève depuis le 1er octobre.

Un appel à manifester

Vingt et un partis, organisations et coalitions, parmi lesquels le Courant populaire fondé par Hamdine Sabbahi, ont lancé un appel à manifester le vendredi 12 octobre dans tout le pays. La plateforme de l'appel met au centre l'exigence d'une Constitution représentative de tout le peuple égyptien, la purge des organismes gouvernementaux et des institutions, tout particulièrement ceux liés à la sécurité et aux médias, le jugement des responsables de « la mort et la torture de milliers de révolutionnaires égyptiens depuis le début du soulèvement », l'arrêt des emprunts auprès des pays étrangers et du FMI, le rapatriement des capitaux placés par les caciques du régime à l'étranger. Un salaire mensuel minimum de 1500 livres (191 euros) et un salaire maximum de 22 500 livres (2860 euros), le contrôle des prix, la lutte contre le chômage galopant, l'arrêt du démantèlement de l'enseignement et du système de santé, etc.

Au Caire, la manifestation était prévue place Tahrir. Les Frères musulmans ont décidé d'y organiser, à la même heure et au même endroit, leur propre manifestation, au prétexte de protester contre l'acquittement des vingt-quatre hauts responsables de Moubarak et de soutenir la décision du président de la République de mettre à l'écart le procureur général.

Les ingrédients d'une provocation d'ampleur sont réunis. Elle commence par la démolition du podium du Courant populaire de Hamdine Sabbahi.

Les affrontements, qui dureront plusieurs heures, feront au moins cent cinquante blessés.

Le lendemain, le procureur général annoncera qu'il reste à son

Algérie

Le n° 43 de *Fraternité*, l'organe du Parti des travailleurs, est disponible.



Appel pour une conférence continentale le 1^{er} juin 2013 pour le retrait de la Minustah d'Haïti

(extraits)

ous vous adressons cet appel ce 11 octobre 2012 depuis le siège de l'ONU. D'un bout à l'autre du continent américain, des syndicalistes, des organisations politiques et populaires, exigent le départ immédiat de la Minustah. Mais, sourd à cette exigence, le Conseil de sécurité de l'ONU vient une nouvelle fois, le 12 octobre, de renouveler le mandat de la Minustah.

Après huit années d'occupation, une année de plus! C'est irrecevable! Nous ne pouvons l'accepter!

Nous appelons à la préparation dès maintenant d'une large et représentative conférence continentale sur le mot d'ordre « *Défendre Haïti, c'est nous défendre nous-mêmes* », qui aura lieu en Haïti le 1^{er} juin 2013. Au moment où arriveront les nouvelles troupes, les délégations de nos pays seront présentes sur le sol haïtien pour rejeter la présence de la Minustah!

POUR LA DÉFENSE DE LA SOUVERAINETÉ DE LA NATION HAÏTIENNE ! C'EST AU PEUPLE D'HAÏTI DE DÉCIDER DE SON AVENIR !

La délégation reçue à l'ONU, signataire de cet appel :

Julio Turra, membre de la commission exécutive de la Centrale unique des travailleurs du Brésil (CUT); Moïse Jean-Charles, sénateur (Haïti); Pablo Micheli, secrétaire général de la Confédération des travailleurs de l'Argentine (CTA); Jocelyn Lapitre, membre du LKP et de l'ATPC (Guadeloupe); Fignolé Saint-Cyr, secrétaire général de la Confédération autonome des travailleurs haïtiens (CATH); Geffrard Jude Joseph, directeur de la Radio Panou (Etats-Unis, Brooklyn, Etat de New York); Colia Clark, Guadeloupe-Haïti Campaign Committee (Etats-Unis, New York, Etat de New York); Alan Benjamin, Entente internationale des travailleurs et des peuples (EIT-ILC) (Etats-Unis, San Francisco, Californie), membre du comité exécutif de l'AFL-CIO de San Francisco; Kim Ives, comité éditorial Haïti-Liberté (New York); Robert Garoute, MPDH, (Etats-Unis, Brooklyn, Etat de New York).

Consultez l'intégralité de l'appel et du compte rendu de la délégation sur :http://entente-internationale-des-travailleurs-eit-ilc.blogspirit.com/haiti/

Belgique

Elections municipales du 14 octobre

Pourquoi le score de la N-VA est monté en épingle

Pour devenir

le président

portuaire,

de l'apport

d'autres partis,

dont le parti

socialiste.

maire d'Anvers,

de la métropole

Roberto Giarrocco

S'il est incontestable que la N-VA (parti « nationaliste » flamand) amplifie son score de manière spectaculaire dans la ville d'Anvers, passant de 70 000 voix aux dernières élections de 2010 à 102 000 voix cette fois, une telle progression est somme toute une exception. Une dépêche de presse indique : « En Flandre, la comparaison entre les scores obtenus (dimanche 14 octobre) (...) et ceux des circonscriptions électorales au scrutin législatif pour la Chambre en 2010 relativise quelque peu la montée en puissance de la N-VA, vainqueur des élections communales au nord du pays. A cet exercice, la N-VA est même en recul de 2 % dans les provinces de Flandre orientale et du Limbourg. »

epuis les élections de juin 2010, la N-VA progresse donc faiblement, alors que ce parti ne fait pas partie du gouvernement de coalition présidé par

le socialiste Di Rupo mis en place fin 2011 après une crise politique de cinq cents jours. Précisément, le succès (relatif) de la N-VA se nourrit de l'opposition de la population aux mesures d'austérité prises par le gouvernement au nom de l'Union européenne.

La N-VA fait constamment campagne contre les partis socialistes flamand et wallon, qui prennent en charge la politique d'austérité.

En fait, la force de la N-VA ne Bart De Wever, repose pas sur un appareil a besoin implanté, mais sur le succès médiatique personnel de son dirigeant. A Anvers, la N-VA obtient 23 sièges sur 55. Pour devenir le maire de la métropole portuaire, son président, Bart De Wever, a besoin de l'ap-

port d'autres partis, dont le parti socialiste battu. Il est de l'intérêt de tous les travailleurs du pays que les conseillers municipaux socialistes n'aident pas la N-VA à utiliser Anvers comme tremplin pour gagner les prochaines élections au Parlement fédéral prévues en 2014. Un quotidien résume la

situation : « Le principal atout de Bart De Wever résidera peut-être dans le fait que l'opposition, elle, ne pourrait proposer une majorité alternative. Mais, ainsi posé, le problème n'est-il pas qu'Anvers risque de devenir ingouvernable?»

On est donc loin d'un triomphe du séparatisme flamand présenté comme un événement historique de portée internationale par les médias européens. Alors, comment expliquer un tel empressement ? La réponse est simple : depuis des années, l'Union européenne enjoint au gouvernement belge de réduire le coût du travail par la destruction des conquêtes ouvrières. Jusqu'à présent, la résistance unie de la classe ouvrière belge, organisée dans le syndicat FGTB, n'a pas permis d'aller jusqu'au bout de cette politique. Une voié semble séduire les patrons et leurs représentants, celle de la scission des conquêtes ouvrières sur une ligne de rupture linguistique ou régionale.

Dans ce cadre, la N-VA joue pleinement son rôle d'aiguillon et d'épouvantail. Le gou-

vernement belge actuel s'est constitué sur la base d'un programme de régionalisation des allocations familiales et d'une partie des régimes de santé. Ce programme n'a pas encore fait l'objet de lois. A tout moment, la mobilisation des travailleurs peut bloquer le vote de ces contre-réformes, en surmontant l'obstacle constitué par la politique de laisser-faire des directions syndicales.

La régionalisation des allocations familiales signifie leur fiscalisation immédiate, et donc la réduction directe du coût du travail par la suppression des cotisations de 7 % sur le salaire (une aubaine incroyable pour les employeurs).

Le score de la N-VA est mis en avant pour tenter d'impres-

sionner la classe ouvrière. Le journal bourgeois La Libre Belgique écrit au lendemain des élections : « *Que faire ? Maintenir le cap*. Le gouvernement fédéral doit aller jusqu'au bout et appliquer les réformes qu'il a prévues. Toutes. Tant sur le plan socio-économique qu'institutionnel.»

Tunisie

Mobilisation au journal Dar Essabah

"Remplir notre mission de journaliste"

Les journalistes du journal Dar Essabah sont mobilisés depuis le 13 août et exigent le départ du directeur général imposé par le gouvernement, un ancien fonctionnaire de police issu des rangs du RCD, le parti dissous de Ben Ali, et qui s'est reconverti ennahdiste, comme il le proclame dans sa page Facebook.



Entretien avec Sana Farhat, journaliste à Dar Essabah, membre du bureau exécutif du syndicat général de la culture et de l'information de l'UGTT.

Votre mobilisation dure depuis deux mois. Quelles sont vos revendications?

Nous avons, comme beaucoup de Tunisiens, risqué nos vies pour être au cœur de la révolution et jouer pleinement notre rôle et remplir notre mission de journalistes. L'indépendance que nous avons conquise, nous ne sommes pas prêts à la lâcher. La dictature de Ben Ali ne sera pas remplacée par la dictature d'Ennahda.

Notre groupe de presse — Dar Essabah et Le Temps —, fondé par Cheikhrouhou, a été, comme beaucoup d'entreprises tunisiennes, accaparé par les Ben Ali. Aujourd'hui, l'Etat est l'actionnaire majoritaire de notre groupe de presse.

Le gouvernement de la coalition — mais, en fait de coalition, les deux partis qui la composent avec Ennahda, à savoir Ettakatol, de Mustapha Ben Jaafar, et le Congrès pour la république (CPR), de Moncef Marzouki, ne sont que des figurants — a imposé la nomination d'un directeur général chargé de mettre au pas l'équipe rédactionnelle et d'imposer une ligne éditoriale soumise aux diktats d'Ennahda. Ce que nous avons violemment refusé en nous mobilisant immédiatement pour exiger le départ de ce nouveau directeur général.



Quelle est la réaction du gou-

vernement? Le gouvernement a commencé par faire la sourde oreille, pensant que notre mobilisation n'était qu'un feu de paille et que nous finirions par nous épuiser. C'est seulement le 9 octobre que le gouvernement a accepté d'ouvrir le dialogue et de recevoir notre délégation. Mais, visiblement, les représentants du gouvernement que nous avons rencontrés ne comprenaient pas le sens de nos revendications. D'ailleurs, l'un des membres du conseil d'administration a manqué de respect à la délégation syndicale et a pris position contre l'un des journalistes contractuels, un caricaturiste, pour exiger son licenciement.

Et aujourd'hui, où en êtesvous?

Notre mobilisation, bien entendu, se poursuit. Le gouvernement considère que nous faisons un bras de fer avec lui. C'est le gouvernement qui est dans la logique du bras de fer. Nous ne sommes pas dans cette logique, nous sommes dans la logique de la liberté de la presse. Tout le personnel de *Dar Essabah* est déterminé plus que jamais à avoir gain de cause. Il n'est pas question pour nous d'accepter à la tête de notre journal un ex-commissaire de police, ex-corrompu, à la tête d'un journal qui a contribué à l'écriture de l'histoire de la Tunisie. Ce qui est encore plus grave, c'est que le gouvernement est en train de tout faire pour acculer notre boîte au déficit, la couler, et ensuite la vendre, probablement à des gens du Qatar. Leur objectif est très clair: museler la presse et l'ensemble des médias. Nous sommes solidaires et déterminés. Une réunion est prévue le 16 octobre avec les représentants du gouvernement. Espérons qu'elle sera fructueuse.

Le gouvernement actuel, comme le faisait Ben Ali, fait tout pour acculer les entreprises nationales, ou celles au sein desquels il détient une partie des actions, au déficit avant de les privatiser...

Effectivement, c'est ce qui se profile. Ils veulent effectivement brader notre journal et vous pouvez imaginer alors dans quelle presse nous serions. Nous ferons tout pour nous opposer à ce projet, et nous faisons appel à la solidarité ouvrière et syndicale à l'échelle internationale pour nous appuyer. Elle est capitale pour nous.

Nous remercions *Informations* ouvrières pour l'appui qu'il nous apporte.

(L'intégralité de cet interview est publiée dans la lettre de l'EIT.)

Espagne

Diviser pour régner, la devise du gouvernement Rajoy contre le peuple catalan

économique de l'Espagne autres peuples. s'accélère (80 000 licenciements supplémentaires au mois de septembre, une chute de 3 % du PIB prévue pour 2013) et alors que de nombreuses instances syndicales se prononcent pour la préparation d'une grève générale dont les travailleurs attendent qu'elle ne soit pas une simple journée de lutte sur de vagues mots d'ordre, mais appelée sur des objectifs clairs, pour le retrait des différents plans d'austérité et du budget 2013, le gouvernement Rajoy a décidé de répondre à l'exigence de souveraineté exprimée par le peuple catalan en tentant de dresser contre lui les autres peuples d'Espagne.

Ainsi, les différents gouvernements régionaux, dirigés par le Parti populaire (droite), notamment les gouvernements des régions de Madrid et d'Estrémadure, ont multiplié les déclarations expliquant que les

lors que l'effondrement Catalans vivraient sur le dos des UN APPEL POUR

Le ministre de l'Education, Jose Ignacio Wert, a déclaré le 10 octobre au Congrès des députés que l'objectif du gouvernement Rajoy était d'« espagnoliser les élèves catalans » et ce, en pleine campagne électorale en Catalogne.

Rappelons que les élections ont été avancées au 25 novembre. Le gouvernement de la Generalité de Catalogne, présidé par Arturo Mas, voudrait utiliser l'impact de la manifestation du 11 septembre qui a rassemblé entre un et deux millions de participants, pour essayer de remporter les élections et convoquer un référendum pour « que le peuple catalan se prononce sur son

Rappelons que la position de Arturo Mas, c'est que la Catalogne doit être un Etat de l'Union européenne, donc qu'elle doit lui aliéner sa souveraineté.

En vue des élections qui se tiendront le 25 novembre en Catalogne, les militants organisés autour du journal Informacion Obrera font signer massivement un appel adressé à tous les candidats se déclarant pour la défense des travailleurs. Cet appel se prononce pour l'annulation des accords et dispositions découlant des traités et directives de l'Union européenne, notamment ceux qui font référence à la stabilité budgétaire et la politique fiscale (TSCG), de la réforme du Code du travail et des décrets qui réduisent les salaires et les retraites.

Cet appel se prononce également pour la rupture avec l'Union européenne, avec la monarchie et sa Constitution, pour ouvrir la voie dans l'Etat espagnol à un processus constituant fondé sur le droit à l'autodétermination.

DOCUMENT

L'appel des militants organisés autour du journal Informacion Obrera (extrait)

« Pour aller vers la souveraineté réelle, il faut se débarrasser de tout ce qui y fait obstacle. Aujourd'hui, le peuple de Catalogne, avec tous les autres peuples de l'Etat espagnol, est soumis à la dictature de la troïka et souffre des conséquences d'une politique qui détruit les bases matérielles du pays.

Qu'est-ce qu'une nation souveraine ? C'est une nation qui peut décider et appliquer les politiques nécessaires pour défendre les intérêts de la population. Mais cela n'est pas possible dans le cadre constitutionnel espagnol et des traités de l'Union européenne qui obligent le gouvernement, par le biais du principe de subsi-diarité, à appliquer les mesures décidées par l'Union européenne.

La souveraineté est vitale et nécessaire pour notre peuple et pour tous les autres peuples pour pouvoir nous défendre contre la politique qui est à l'origine de centaines de milliers de chômeurs, qui détruit la santé publique, l'enseignement et tous les services publics. »



INFORMATIONS OUVRIÈRES № 222 SEMAINE DU 18 AU 24 OCTOBRE 2012

UNE SEMAINE DANS LE MONDE

ITALIE

Manifestations d'étudiants et de lycéens dans 90 villes

Des dizaines de milliers de lycéens et d'étudiants ont manifesté le 12 octobre dans quatre-vingt-dix villes italiennes, à l'appel de leurs associations, pour réclamer « une éducation de qualité » et pour « défendre leur propre avenir ». Dix mille à Rome, autant à Milan, des milliers à Turin, Florence, Bologne, Ancône, Naples ou, en Sardaigne, à Cagliari et Oristano... Les étudiants, qui ont manifesté, entre autres, devant le siège de la représentation de l'Union européenne à Rome, réclament une baisse des frais de scolarité à l'université et davantage de moyens financiers pour le programme de bourses étudiantes Erasmus. Il y a une semaine, les jeunes avaient déjà manifesté dans de nombreuses villes pour protester contre les mesures d'austérité qui touchent l'éducation.

« Nous sommes descendus dans la rue pour dénoncer le fait que l'Italie est le pays avec le moins de diplômés (...), les frais de scolarité les plus élevés et en augmentation constante en raison des mesures d'austérité du gouvernement Monti (...), sans compter les bâtiments scolaires dont presque la moitié ne sont pas conformes aux normes », explique Michele Orezzi, un dirigeant du mouvement étudiant.

CHIFFRE

30 millions

C'est, officiellement,
le nombre de chômeurs
de plus dans le monde
depuis la crise :
"Les dommages provoqués
par les mesures d'austérité
ont été plus profonds
que ce qui avait été d'abord
envisagé", estime
le directeur général
de l'Organisation
internationale du travail.



Hausse du déficit commercial et marche à la récession

Le déficit commercial s'est aggravé en août aux Etats-Unis de 4,1 % par rapport à juillet, selon les chiffres du département du Commerce.

En cause, la baisse des exportations de biens pour le cinquième mois d'affilée. Dans le même temps, l'ensemble des importations américaines (biens et services) a également reculé. Le ministère a relevé, en outre, que les exportations de matériaux à usage industriel étaient tombées à leur plus bas niveau en un an et demi.

Pour Martin Schwerdtfeger, économiste de TD Financial, les chiffres du ministère « ne sont pas de bon augure ». « Les flux commerciaux devraient continuer à s'affaiblir durant les prochains mois », entraînés par « la récession en Europe et le ralentissement en Asie ».



Mines d'or en Afrique du Sud : les mineurs en grève rejettent la proposition des patrons

eudi 11 octobre, les grévistes des mines d'or sud-africaines ont refusé une proposition du patronat cherchant à mettre un terme au conflit salarial qui dure depuis plusieurs semaines.

« Nous avons fait une offre aux mineurs en grève, et ils ont dit "non" », a déclaré Kenneth Buda, le coordinateur du syndicat NUM, majoritaire dans les mines.

« Nous essayons toujours de leur parler... et nous allons aussi nous retourner vers les employeurs, qui pourront peut-être rajouter quelque chose », a-t-il expliqué, indiquant cependant que les grévistes campaient sur leur revendication de 12 500 rands mensuels (1 100 euros).

La chambre des mines avait proposé d'accorder une série de primes et promotions, que la NUM avait accepté de soumettre pour approbation aux mineurs en grève. Elle a confirmé l'échec provisoire de sa proposition dans un communiqué aux termes soigneusement choisis : « Les syndicats ont indiqué qu'ils avaient obtenu une réaction mitigée de leurs adhérents. »

Patronat et syndicats devaient à nouveau se rencontrer le 15 octobre, le patronat espérant entre-temps, avec l'aide de la NUM, convaincre les grévistes de changer d'avis. Il s'agit, selon la chambre des mines, de convaincre les grévistes d'accepter « exactement la même proposition que celle mise sur la table mardi », qui sera explicitée aux mineurs « non seulement par les syndicats, mais aussi par la direction » des entreprises concernées.

La proposition patronale revient à passer les salaires de 7 000 à 10 000 rands (620 à 890 euros environ), selon la NUM. Dans le détail, les mineurs rémunérés au plus bas de l'échelle gagneraient 200 rands de plus, avec un salaire d'entrée de grille porté à 5 000 rands (442 euros). Ce chiffre patronal n'inclut pas les bonus et autres éléments de rémunération, comme les allocations logement, maladie et retraite. Les autres mineurs gagneraient, eux, 300 rands de plus par mois, avec 5 300 rands, sauf les foreurs qui toucheraient une prime mensuelle de 400 rands.

Depuis le mois de septembre, plusieurs dizaines de milliers de mineurs d'or paralysent par une grève sauvage la production de ce métal précieux dont l'Afrique du Sud extrait 7 % de la production mondiale.

Les mineurs d'or ont lancé leur mouvement dans le sillage des grèves spontanées au cours desquelles plus d'une cinquantaine de grévistes ont été tués depuis août der-

MAROC

Le boom de la "microfinance"

Selon Tariq Sijilmassi, président de la Fédération nationale des associations de microcrédit (Fnam) au Maroc, la microfinance au Maroc, un des pays pionniers en Afrique en matière de microcrédit, se fixe de générer à l'horizon 2020 deux millions d'emplois à temps partiel et à bas coût.

BRÉSIL

Après le premier tour des élections municipales

Le premier tour des élections dans les 5 567 villes brésiliennes a eu lieu le 7 octobre. Le résultat final sera connu le 28 octobre prochain après le second tour, notamment dans dix-sept capitales d'Etat, comme São Paulo, la principale ville du pays. Mais déjà, ce premier tour montre une nette polarisation entre les classes.

Largement soutenu par les médias, le principal parti pro-impérialiste, le Parti social-démocrate brésilien (PSDB) de Fernando Henrique Cardoso (évincé de la présidence de la République depuis 2003 par le Parti des travailleurs, PT) a mené une violente offensive visant à démoraliser et détruire le PT, en exploitant la condamnation par le Tribunal fédéral suprême de plusieurs de ses dirigeants. Orchestrée pour coïncider avec la période des élections municipales, cette offensive n'a pu voir le jour que parce que la direction du PT a abandonné la lutte historique du parti contre le système politique corrompu, hérité de la dictature, et parce qu'au nom de la « gouvernabilité », elle a mis en œuvre une politique au service de laquelle elle a conclu des alliances contre nature avec divers partis de la bourgeoisie.

Analysant les résultats de ce premier tour — qui a vu plus de dixsept millions de travailleurs, de paysans sans terre, de jeunes voter malgré tout pour les candidats du PT —, le courant O Trabalho du Parti des travailleurs souligne que « cela n'a pas été sans difficultés ! Dans plusieurs villes, les alliances (avec la bourgeoisie — NDR) ont défiguré le PT. Dans d'autres, les politiques d'exonérations fiscales et les concessions, sans compter la politique des "budgets participatifs", comme à Porto Alegre, ont miné le PT et l'ont conduit à se faire battre. »

O Trabalho attire l'attention sur « la dangereuse croissance de l'abstention et des votes blancs et nuls qui s'élèvent à près de 2,5 millions, passant de 20 à 28 % à São Paulo », de 20 à 25 % nationalement. Pour O Trabalho, répondre aux attentes des travailleurs, des sans-terre et des jeunes, générer les ressources dont ont besoin les municipalités exige une autre politique au niveau national : la fin de la politique d'excédent fiscal primaire qui vide les caisses de l'Etat au profit des intérêts de la dette, la centralisation des changes, la réforme agraire, la renationalisation des entreprises privatisées, l'arrêt de toute nouvelle privatisation...

C'est sur cette base qu'*O Trabalho* appelle, au second tour, à voter pour le PT pour battre les candidats des partis pro-impérialistes, et à participer, au mois de novembre prochain, à la Ve Rencontre nationale du regroupement politique « Dialogue pétiste ».

GUADELOUPE

Epandage aérien et colonialisme. L'action, moteur du changement !

L'épandage aérien de pesticides sur les grandes propriétés bananières de Guadeloupe fait peser sur les populations un très grave danger sanitaire. Malgré cette évidence, dénoncée par les médecins et par les associations locales, les gouvernements français se sont obstinés jusqu'à présent à autoriser cette pratique criminelle.

Premier résultat de la mobilisation populaire contre cette infamie, un communiqué du LKP (daté du 7 octobre) annonce :

« Le tribunal administratif de Basse-Terre a suspendu, par décision du 3 octobre 2012, l'épandage aérien sur tout l'archipel de la Guadeloupe. Nous avions dénoncé cette scandaleuse suite de l'empoisonnement du peuple de Guadeloupe et de son environnement : après l'affaire du chlordécone (autre scandale sanitaire qui a frappé les populations de cette île figurant parmi les dernières colonies), celle de l'épandage aérien (pourtant interdit par les instances euro-

Cette décision de suspension est un premier pas dans l'arrêt de l'horreur mais pas la fin de celle-ci.

Le combat doit donc continuer en s'appuyant sur les forces sincères et vives du mouvement d'émancipation des populations issues de la grande révolution provoquée par l'émergence de LKP

Ce résultat est encore une preuve que plus rien ne sera jamais plus comme avant ! LKP ka bay adan an nou voyéy monté ! »